

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réunion du Lundi 29 Octobre 2018 au siège du District de la Gironde à Bruges

Présents : M. GAUDET Michel (Président), MM. Henri CASSOU CONTE, Vincent GUICHARD, Dorino PELLIZZARI.

Excusés : Mmes Régine COUTHURES et Andrée DELERON, MM. José BEYNEY, Jacky COUTHURES, Jean DUCLA, Jean-Claude POINTET.

Assistent : MM. Michel BIRON, José DORRONSORO.

Administrative : Mme Marie-Christine MEYROU.

INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL

1.1 CLASSEMENTS INITIAUX

AUDENGE - Stade Pessallée n°2 – NNI : 330190202

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau Foot A8.

Elle propose le classement en niveau Foot A8.

AUDENGE - Stade Pessallée n°3 – NNI : 330190203

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau Foot A4.

Elle propose le classement en niveau Foot A4.

AUDENGE - Stade Pessallée n°4 – NNI : 330190204

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau Foot A4.

Elle propose le classement en niveau Foot A4.

BORDEAUX - Stade Promis n°2 – NNI : 330631102

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau Foot A5.

Elle propose le classement en niveau Foot A5 s.

1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

BLANQUEFORT – Stade Jean-Pierre Delhomme n°2 – NNI : 330560102

Cette installation était classé en niveau Foot A11s jusqu'au 09/09/2024.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de niveau en niveau Foot A8 (Aire de jeu 65/50).

Ce stade à changer de nom, il s'appelle Terrain Mathieu Valbuena.

Elle propose le classement en niveau Foot A8.

CERONS – Stade Georges Tachon n°2 – NNI : 331200102

Cette installation était classé en niveau 5 jusqu'au 12/01/2016.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de niveau en niveau 6.

Elle propose le classement en niveau 6.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

1.4 RETRAITS DE CLASSEMENT

TALENCE – Stade de Thouars n°2 – NNI : 335220202

Cette installation était classé en niveau 6 jusqu'au 16/02/2022.

Le 05/09/2018, mail de la Mairie, objet : ce terrain n'est plus utilisé pour l'activité football.

La Commission prend connaissance de la demande de la Mairie.

Elle propose le déclassement de ces installations.

INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON SYNTHETIQUE

2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES

BEGLES – Plaine de Jeux n°4 – NNI : 330390203

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau Foot A11 sy provisoire.

Elle propose le classement de cette installation en niveau Foot A11 sy provisoire dans l'attente des tests in situ.

LE TAILLAN MEDOC – Stade Le Polio n°2 – NNI : 335190102

Cette installation était classée en niveau 6 sy jusqu'au 26/05/2018.

La Commission prend connaissance de la demande de classement provisoire en niveau 6 sy. Nouveau synthétique posé par Art-Dan en octobre 2018.

Elle propose le classement de cette installation en niveau 6 sy provisoire dans l'attente des tests in situ.

2.2 CLASSEMENTS INITIAUX NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye

BORDEAUX – Stade Monséjour – NNI : 330630901

Cette installation était classée en niveau 6 jusqu'au 07/09/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau 5 SYE.

Elle propose le classement de cette installation en niveau 5 SYE.

Dossier transmis à la LFNA.

BORDEAUX – Stade Antennes Du Lac n°14 – NNI : 330630714

Cette installation était classée en niveau 6 Sye provisoire jusqu'au 07/03/2011.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en niveau 6 sy.

Elle propose le classement de cette installation en niveau 6 sy.

BORDEAUX – Stade Antennes Du Lac n°24 – NNI : 330630724

Cette installation était classée en niveau 6 Sye provisoire jusqu'au 07/03/2011.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en niveau 6 sy.

Elle propose le classement de cette installation en niveau 6 sy.

BORDEAUX – Stade Antennes Du Lac n°25 – NNI : 330630725

Cette installation était classée en niveau 6 Sye provisoire jusqu'au 07/03/2011.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en niveau 6 sy.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Elle propose le classement de cette installation en niveau 6 sy.

2.3 CLASSEMENTS INITIAUX NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, Foot A5sye

2.4 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL

4.2 TERRAINS EN GAZON SYNTHETIQUE

4.3 ARROSAGES

4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

4. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

6.1 CLASSEMENTS INITIAUX

BORDEAUX – Stade Monséjour – NNI : 330630901

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en E5.

Eclairage moyen : 172,56 Lux

Facteur d'uniformité : 0,70

Rapport Emini/Emaxi : 0,48

Elle propose le classement de cette installation en E5.

Dossier transmis à la LFNA.

CAMIRAN – Stade Municipal – NNI : 330870101

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en E. entraînement.

Elle propose le classement de cette installation en E. entraînement.

LANTON – Stade De Mouchon – NNI : 332290201

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en E. entraînement.

Elle propose le classement de cette installation en E. entraînement.

ST VIVIEN DE MEDOC – Stade René Voluzon – NNI : 334900101

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en E. entraînement.

Elle propose le classement de cette installation en E. entraînement.

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

BORDEAUX – Stade Antennes Du Lac n°14 – NNI : 330630714

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Cette installation était classée en EFoot A11 jusqu'au 01/12/2017.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en EFoot A11.

Eclairage moyen : 124,72 Lux

Facteur d'uniformité : 0,53

Rapport Emini/Emaxi : 0,30

Elle propose le classement de cette installation EFoot A11.

BORDEAUX – Stade Antennes Du Lac n°25 – NNI : 330630725

Cette installation était classée en EFoot A11 jusqu'au 01/12/2017.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en EFoot A11.

Eclairage moyen : 111,16 Lux

Facteur d'uniformité : 0,51

Rapport Emini/Emaxi : 0,28

Elle propose le classement de cette installation EFoot A11.

ST SEURIN SUR L'ISLE – Stade Fernand Sastre n°3 – NNI : 334780103

Cette installation était classée en E entraînement jusqu'au 24/10/2018.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E. entraînement.

Elle propose le classement de cette installation E. entraînement.

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

BORDEAUX – Stade Antennes Du Lac n°24 – NNI : 330630724

Cette installation était classée en E5 jusqu'au 01/12/2016.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en EFoot A11.

Eclairage moyen : 115,48 Lux

Facteur d'uniformité : 0,49

Rapport Emini/Emaxi : 0,25

Elle propose le classement de cette installation EFoot A11.

6.4 AVIS PREALABLE

8. AFFAIRES DIVERSES EN RELATIONS AVEC LES ECLAIRAGES

CLASSEMENT DE SALLES

RETRAITS DE CLASSEMENT

BLAYE - Gymnase Municipal – NNI : 330589901 et **BLAYE** – Gymnase Robert Paul – NNI : 330589902

Courrier de la Mairie de BLAYE en date du 09.10.2018, Objet : Déclassement des gymnases pour la pratique du Futsal. Demande de sortir ces deux équipements sportifs de nos données informatiques.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La Commission prend connaissance de la demande de la Mairie.

Elle propose le déclassement de ces installations.

LES EGLISOTTES ET CHALAURES – Gymnase Communal – NNI : 331549901

Courrier de la Mairie des Eglisottes et Chalaures en date du 10.10.2018, objet :
Déclassement du Gymnase Communal pour la pratique du Futsal.

La Commission prend connaissance de la demande de la Mairie.

Elle propose le déclassement de cette installation.

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUE

M. Michel GAUDET

Président de la C.D.T.I.S.